

Déclaration des Performances
N° MC/2/CH.1050.30

1. **Code d'identification unique du produit type** : CERMICOL FLEX CREAM
2. **Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4** : Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de formation
3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant** :
Mortier colle amélioré, avec temps ouvert allongé, destiné à la pose intérieure.
4. **Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5** : CERMIX S.A., Route de Nyon 39, 1196 Gland (Suisse)
5. **Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2** : Non applicable
6. **Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V** : Système 3, sauf réaction au feu système 4
7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée** : L'organisme notifié N°0370 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 (sauf réaction au feu système 4) et a délivré le rapport d'essai No 25/32303069-S.
8. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée** : Non applicable
9. **Performances déclarées** :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E	EN 12004-1:2017 EN 12004-2:2017
Dégagement de substances dangereuses	Voire fiche de données de sécurité	
Adhérence		
- Adhérence initiale par traction	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
Durabilité pour :		
- L'adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- L'adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- L'adhérence par traction après cycles de gel-dégel	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	

10. **Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Monsieur Patrick Boehler
Fonction du représentant de la société : Directeur Général

Gland, le 16/05/2025

